

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2015

---

DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 3099)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 166 (Rect)

présenté par  
Mme Descamps-Crosnier

-----

### ARTICLE 15

Compléter l'alinéa 18 par les mots :

« et les mots : « est applicable » sont remplacés par les mots : « sont applicables » ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.